ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

MODIFICATIONS DES STATUTS

LES ALLEES DU PARC 2
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 30 C Cours du Parc
21000 DIJON
830 300 752 RCS DIJON

Suivant acte reçu le 05/03/2024 par Me Maël VIARD, notaire à DIJON :
- La gérance est dorénavant exercée uniquement par Mme Isabelle VIARD suite à la démission de M. Xavier DEBRUYNE à compter du 05/03/2024,
- Le siège social a été transféré à 30 B Cours du Parc, 21000 DIJON, à compter du 05/03/2024.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.
AL24013556

MODIFICATION DU CAPITAL

HADRIEN BRISSAUD SARL au capital de 5 000€ porté à 10 000 € - 4 RUE DE LORRAINE, 21200 BEAUNE 910 095 116 RCS DIJON. AGE du 24/08/2023 : augmentation du capital social de 5 000€ par apports en numéraire, ART. 7 - CAPITAL SOCIAL Anc. mention : 5 000 €. nouv. mention : 10 000€. Pour avis. La Gérance
AL24013420

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

CAP SANTE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 38 Rue de Metz,
21000 DIJON
838 986 537 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26/02/24, il résulte que :
- la société HOLDING GARRAUT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 185 394 euros, dont le siège social est 38 Rue de Metz, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 887 950 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Matthieu GARRAUT, démissionnaire.
L'article 31 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Matthieu GARRAUT a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société HOLDING GARRAUT.
- la société HOLDING DEPRET, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 150 000 euros, dont le siège social est 38 rue de Metz, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 884 940 RCS DIJON, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Clément DEPRET, démissionnaire.
L'article 31 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Clément DEPRET a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société HOLDING DEPRET.
POUR AVIS
Le Président
AL24013474

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LAJERO
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social
5 rue Paul Emile Victor
21000 DIJON
483 407 722 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 22.04.2024, l'associé unique a décidé : - de transférer le siège social du 5 rue Paul Emile Victor, 21000 DIJON au 3, ruette du Port au Riz 35430 SAINT SULIAC, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis - La Gérance
AL24013524

MODIFICATIONS DES STATUTS

SARL BORNET
au capital de 228 900 €
Siège social
RUE DE GEMEAUX
21380 MARSANNAY LE BOIS
892 335 449 RCS DIJON

AGE 31/12/2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 23/04/24, le capital social a été réduit d'une somme de 159 900 €, pour être ramené de 228 900 € à 69 000 € par rachat et annulation de 15 990 parts sociales. Modification des statuts : ART. 7 - CAPITAL SOCIAL Anc. mention : «Le capital social est fixé à 228 900 €» Nouv. mention : «Le capital social est fixé à 69 000 euros.» Démission de M. Roland BORNET (15 rue du Cerceau 21120 IS SUR TILLE) de ses fonctions de cogérant.
AL24013527



TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CLEBER SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 27 655 000 euros
Ancien siège social
7 rue Jehly Bachellier
21121 FONTAINE LES DIJON
Nouveau siège social
17 rue Paul Thénard
21000 DIJON
879 945 434 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 7 rue Jehly Bachellier, 21121 FONTAINE LES DIJON au 17 rue Paul Thénard, 21000 DIJON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président
AL24013539

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

BK MOTORS BY DIJON
Société par actions simplifiée
au capital de 87 500 euros
Siège social
192 avenue Jean Jaurès
21000 DIJON
444 344 600 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du Président en date du 22/04/2024, il résulte que M. Saïd KEDDAH, demeurant 24 bis rue Martenot, 21410 FLEUREY SUR OUCHE, a été nommé en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président
AL24013540

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

I TWO B
Société civile immobilière
au capital de 1 000 000 euros
Ancien siège social
7 rue Jelhy Bachellier
21121 FONTAINE LES DIJON
Nouveau siège social
17 rue Paul Thénard
21000 DIJON
902 876 531 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 11/01/2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 rue Jelhy Bachellier, 21121 FONTAINE LES DIJON au 17 rue Paul Thénard, 21000 DIJON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis La Gérance
AL24013541

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE GENERALE DE RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS (SGRT)
SARL au capital de 5 000 €
Siège social
12 rue Champeau
21850 SAINT-APOLLINAIRE
914 495 742 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du 23/04/2024, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 9 impasse Pierre Miquelet, 21310 BEIRE-LE-CHATEL au 12 rue Champeau, 21850 SAINT-APOLLINAIRE à compter du 01/05/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts.
AL24013557

MODIFICATIONS DES STATUTS

PIN HYDRO SERVICES
SARL au capital de 120 000 €
Siège social
4 Rue de Meuvain 21220 FIXIN
479 066 748 RCS DIJON

Par AGE du 19/04/2024, il a été décidé : de transférer le siège social à LONGVIC (21600) Rue des Vieilles Vignes, à compter du 19/04/2024 ; de nommer CAC Titulaire : M. DOMAISON Cyril, demeurant 865 Chemin des Lazaristes 01000 Saint Denis lès Bourg, en remplacement de M. BERTRAND Jean Jacques ; de nommer CAC Suppléant : LE KAB AUDIT, ayant son siège social 1 Avenue de l''Europe 01100 Oyonnax (405 381 724 RCS Bourg en Bresse) en remplacement de M. DOMAISON Cyril ; la transformation de la société en SAS à compter du 19/04/2024, d'approuver les statuts de la société sous sa nouvelle forme ; de nommer en qualité de Président à compter du même jour, sans limitation de durée, la société GROUPE FREDERIC PIN dont le siège social est à SAINT PRIEST (69800) Rue de Champdolin (512 080 482 RCS LYON); de prendre acte de la cessation à compter du même jour, des fonctions du gérant. Les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des décisions collectives ordinaires. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux décisions des AG. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Dépôt légal : Greffe du TC de DIJON
AL24013570

NON DISSOLUTION

Perte de la moitié du capital social
Dénomination : SG MACONNERIE.
Forme : SARL.Capital social : 5000 euros.
Siège social : 2 RTE DE JOSSIGNY, 21820 LABERGEMENT-LES-SEURRE.
891334757 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.
AL24013575

MODIFICATIONS DES STATUTS

MAISON DAVOUT-GALLICE
SAS au capital de 810 €
porté à 10 000 €
Siège social
17, Rue du Vieux Château
21640 VOUGEOT
843 763 400 RCS DIJON-

Du procès-verbal de l'AGE en date du 17/04/24, Du certificat de dépôt des fonds établi le 19/04/24 par la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE,
Du procès-verbal des décisions du Président du 23/04/24 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 9 190 € par émission de 919 actions nouvelles de numéraire, et porté de 810 € à 10 000 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.Par décision de l'AGE en date du 17/04/24 l'objet social a été étendu aux activités de : « dans le cadre de l'oenotourisme, transport des clients dans des véhicules n'excédant pas neuf places ». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
AL24013583

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL B.R.E.G
Société à responsabilité limitée
Ancien capital : 10 000 euros
Nouveau capital : 200 000 euros
Siège social
4 ROUTE NATIONALE 5
21110 LONGEAULT-PLUVAULT
RCS DIJON 852 747 047

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 05/02/2024, il résulte que :
A compter du 05/02/2024 :
Le capital de 10 000 € a été augmenté de 190 000 €, pour être porté à 200 000 €, par incorporation de réserves.
L'article 7 « capital social » et l'article 8 « PARTS SOCIALES » des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis
AL24013603

NON DISSOLUTION

AU CHINEUR BOURGUIGNON
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social
4 Route NATIONALE 5 21110 LONGEAULT
RCS DIJON 850 284 05

Aux termes du procès-verbal du 25 JANVIER 2024, l'associé unique, statuant conformément à l'article L 225-248 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.
AL24013602

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

G.B.A.E
SARL au capital de 2 337 860 €
Siège social
Rue Jacques Germain
21420 Savigny lès Beaune
421 007 782 RCS de Dijon

Le 11/04/2024, La décision unanime des associés a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : GROUPE EBDH Mention au RCS de Dijon
AL24013586

// DIVERS

AVIS

Par délibération de la commission permanente du 4 décembre 2023, le Président du Conseil Départemental de Côte met en œuvre une procédure de déclaration de projet relative aux parcelles BT05 et BT04 emportant la mise en compatibilité du PLU d'Auxonne. L'objectif poursuivi par cette déclaration de projet est de modifier les règles d'urbanisme pour mettre en œuvre un projet de construction de légumerie départementale. La zone à urbaniser sera étendue sur une surface de environ 1 ha prise en zone A.
Cette procédure est soumise à concertation préalable dont les modalités définies par la délibération de la commission permanente du 4 décembre 2023 sont les suivantes :
- un dossier technique en version papier est tenu à disposition du public en mairie d'Auxonne et au siège communauté de communes Auxonne Pontailler Val de Saône, Ancienne route nationale 21130 AUXONNE, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant toute la durée de la procédure. Ces dossiers seront accompagnés de registres dans lesquels le public pourra faire part de ses observations;
- le dossier technique en cours de réalisation sera également téléchargeable sur le site internet du département à l'adresse suivante : https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/agriculture-amenagement-rural-et-filiere-3
- les observations relatives à la mise en compatibilité par déclaration de projet peuvent également être adressées par courrier à M. le président du Conseil Départemental de Côte d'Or et par mail à l'adresse suivante : dgsd.paddt.deea.saap@cotedor.fr
La délibération mentionnée précédemment est tenue à disposition du public au siège de la commune d'Auxonne et de la communauté de communes Auxonne Pontailler Val de Saône.
AL24013573

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 15 février 2021, Monsieur Daniel Marcel DEHER, en son vivant retraité, demeurant à LONGEAULT-PLUVAULT (21110) 8 rue Roulotte , né à DIJON (21000), le 24 septembre 1938, célibataire, décédé à LONGEAULT-PLUVAULT (21110) (FRANCE), le 21 février 2024.
A consenti un legs universel, consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 2 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles-Alban PRIEUR, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
AL24013526

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Me BILLOD, le 17 avril 2024
Monsieur PANTZER Christophe et Madame DIDIER Cécile, demeurant ensemble à ARCONCEY (21320) 4 Place de l'Église, mariés à la mairie de MERY-SUR-OISE, le 1er juin 1991, sous le régime de RÉGIME LÉGAL DE LA COMMUNAUTÉ DE BIENS, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,
Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Denis BILLOD, notaire à POUILLY-EN-AUXOIS 21320 3 rue Bordereau.
Maître Denis BILLOD, notaire à POUILLY-EN-AUXOIS (21320) 3 rue Bordereau
Pour avis et mention.
Me BILLOD, notaire.
AL24013533

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date du 20 janvier 2024, M.Pierre Serge MOUSSOT, né à CHEVANNES CHANGY (58) le 24septembre 1945, demeurant à PLOMBIERES LES DIJON (21) 52 rue Albert Rémy, décédé à TALANT (21) le 16 février 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Valérie PLANÇON, notaire à VARZY(58), suivant procès-verbal en date du 06 avril 2024, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire de DIJON le 10 avril 2024.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me Valérie PLANÇON, notaire à VARZY (58210) 8 boulevard Dupin,référence CRPCEN 58044, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal de dépôt et de description du testament.
Pour avis.
Me Valérie PLANÇON.
AL24013548

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BURGUNDY JEEPER
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation
12 chemin de la Chau
21200 BEAUNE
914 882 287 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2024 à BEAUNE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Charles NINOT, dmt à BEAUNE (21200) – 12 chemin de la Chau, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur
AL24013482

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE MANDARIN
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 150 000 euros
Siège social et de liquidation
7 avenue du 1er Consul
21000 DIJON
479 819 500 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023 à DIJON, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Valérie QUENEAU, demeurant 20 bis rue de l'Aule - 21410 FLEUREY SUR OUCHE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis - Le Liquidateur
AL24013544

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

DISSOLUTION

SCEA FREMIOT
Société Civile d'Exploitation Agricole
en liquidation
au capital de 23 500 euros
Siège social
1 Bis Place de la Mairie
21380 SAVIGNY LE SEC
795 290 121 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 avril 2024, la collectivité des associés de la SCEA FREMIOT a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.Elle a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Hervé FREMIOT, demeurant Es Effossottes – Route de Norges – 21380 SAVIGNY LE SEC, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 1 Bis Place de la Mairie – 21380 SAVIGNY LE SEC.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur
AL24013554

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ENERJUG Objet social : L'installation de fibres optiques, L'installation de panneaux photovoltaïques à des fins de production d'électricité ; L'installation de borne électrique pour le rechargement de voiture ; Les prestations de petit bricolages dites hommes toutes mains (hors activités réglementées du bâtiment en vertu de la loi du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle) ; Le nettoyage de locaux ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Siège social : 4 Place Galilée 21000 Dijon. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. CHAFA Jugurtha, demeurant 4 Place Galilée 21000 Dijon Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si la société devient pluripersonnelle : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation au RCS de Dijon
AL24013438

IMMATRICULATION (SARL À CAPITAL FIXE)

EVASION PAYSAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ZAC La Lisière
21560 BRESSEY SUR TILLE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRESSEY SUR TILLE du 05/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EVASION PAYSAGE
Siège social : ZAC La Lisière, 21560 BRESSEY SUR TILLE
Objet social : Activité de paysagiste, Création, aménagements et entretien de parcs, jardins ainsi que les agencements extérieurs, Vente de végétaux et matériaux,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 5 000 euros
Gérance : M Jessy REIGNARD dmt 4 rue des Champs Raviers, 21440 ST MARTIN DU MONT et M. Julien COUQUEBERG dmt 11, rue Saint Prudent, 21110 IZIER
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis- La Gérance
AL24013453

AD2K RENOV
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
8 rue de la Tuilerie
21170 AUBIGNY EN PLAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUBIGNY EN PLAINE du 04/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AD2K RENOV
Siège : 8 rue de la Tuilerie, 21170 AUBIGNY EN PLAINE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Travaux d'installation électrique ; Second œuvre
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Fabien EBRARD, demeurant 8 rue de la Tuilerie, 21170 AUBIGNY EN PLAINE
Directeur général : Kelly ORSINET, demeurant 38 Avenue Chandon 92230 GENNEVILLIERS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président
AL24013516

SAS DE LA MARRONNIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 3000 euros
Siège social
20, rue de la Marronnière
21190 MERCEUIL
En cours d'immatriculation
RCS de DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERCEUIL du 23/04/2024, effet au même jour, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS DE LA MARRONNIERE
Siège : 20, rue de la Marronnière, 21190 MERCEUIL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3000 euros
Objet : La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; La prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte tant en France qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles ou civiles, créées ou à créer par voie de constitution de société, apport, souscription d'actions, d'obligations ou autres titres, acquisition de droits sociaux en nom collectif, en commandite ou en participation, fusion, alliance ou par tous autres moyens ou sous toutes autres formes ; L'acquisition et l'attribution à son profit de tous biens meubles et immeubles,l'exploitation de ces biens, leur vente et leur apport en société ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Benjamin PIDET, demeurant 20 rue de la Marronnière à MERCEUIL (21190),
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS. Le Président.
AL24013528

CONSEIL Avocat

AVIS DE CONSTITUTION

SCI DU CRAQUELIN
Au capital de 1 000 €
5 Place de la libération 21320 POUILLY-EN-AUXOIS
Suivant ASSP en date du 08/04/2024, il a été constitué la Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DU CRAQUELIN
Siège social : 5 Place de la libération 21320 POUILLY-EN-AUXOIS
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Objet social : acquisition et construction de tous types d'immeubles, à usage d'habitation mixte, commercial ou professionnel ainsi que leur exploitation par bail ou autrement,
Capital social : 1 000 € dont apports en numéraires 1 000 €
Co-Gérants : Mme Anne-Laure MINN demeurant 16 rue du Ruisseau Hameau de Panthier 21320 CREANCEY M. Baptiste CUBILLE demeurant 111 B, Route de Corcelles 21000 DIJON,
Clause d'agrément de nouveaux associés tiers : majorité des 2/3 des parts du capital social
Immatriculation : RCS DIJON
AL24013529

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société BGD WINE DISCOVERY, SARL au capital de 1 000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 4 Rue Richebourg, 21220 GEVREY CHAMBERTIN, Objet social : Le commerce et e-commerce de boissons ainsi que de produits régionaux et accessoires autour du vin ; Le commerce de planches gourmandes ; L'animation d'ateliers de dégustation de vins, spiritueux, bières et boissons sans alcool ; L'organisation d'activités en lien avec la découverte du vignoble ; Le transport de personnes en VTC. Le gérant est Monsieur Jean-Lou BRUCKERT, demeurant 12 Impasse des Tanneries 21640 GILLY LES CITEAUX.
Pour avis - La Gérance
AL24013531

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 19/04/2024, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : NIVEOLE
Siège social : 29 Rue de Genlis - 21560 ARC SUR TILLE
Objet social : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ce, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favo-

ANNONCES LÉGALES

riser le développement. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Catherine VANDRIESSE et Monsieur Philippe VANDRIESSE, demeurant 29 Rue de Genlis - 21560 ARC SUR TILLE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers du capital.
Pour avis
La Gérance

AL24013532

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SASU PEAK FOCUS
Objet social : En France et dans tous pays ; l'évènementiel sous toutes les formes et par tout moyens, et l'achat et la vente lié à l'évènementiel et activités annexes
Siège social : 1 rue du Stade, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX
Capital : 400 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON
Président : Monsieur HABIB Olivier Brahim, demeurant 1 rue du Stade, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Clause d'agrément : Les actions contiennent une clase d'agrément des cessions de parts

AL24013566

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190) du 15 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : NOUR WINES
Siège social : 10 Rue Chardonnay - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
Objet social : l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie en France et à l'étranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; la prestation et le conseil en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de service et conseil ayant un rapport direct ou indirect avec la viti-viniculture ; l'organisation de dégustations de vins et alcools ; l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroir, d'épicerie fine.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2.000 euros constitué uniquement par apports en numéraire
Gérance : Monsieur Yvan JOBARD demeurant 16 Rue des Forges – 21190 MEURSAULT
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL24013601

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 avril 2024, il est constitué la société dénommée MARCYR, présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION : MARCYR
CAPITAL : 1.200.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 1 rue du Moulin – 21110 MAGNY SUR TILLE
OBJET :
- La société a pour objet principal d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité dans le secteur de la distribution. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions de parts, d'obligations, et de titres de toutes sortes, dans tous secteur économique.
- La société a également pour objet :
* l'acquisition, la cession de tout immobilier soit directement, soit indirectement par des participations dans des sociétés à prépondérance immobilière,
* la gestion de l'immobilier figurant à l'actif de la société ou la gestion de toute prise de participation dans des sociétés à prépondérance immobilière,
* l'acquisition, la propriété, l'administration et la gérance de tous biens mobiliers ;
- La société a en outre, pour objet de réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés et par suite de procéder à l'acquisition, la vente, la location, la mise au point de tout matériel notamment informatique ainsi que de programmes, logiciels, et procédés,
- la société a de même pour objet l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment, en matière de gestion, de marketing et d'action commerciale,
- en fin et plus généralement, la société a pour objet de réaliser toutes opérations, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser l'extension et le développement, tant en France qu'à l'étranger.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT :
Les cessions d'actions entre actionnaires peuvent être effectuées librement.
Toutes les autres cessions ou transmissions (y compris les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant), en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
PRESIDENTE : Madame Marion CHARPENTIER, demeurant 1 rue du Moulin – 21110 MAGNY SUR TILLE.
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Cyril SCHEUBEL, demeurant 1 rue du Moulin – 21110 MAGNY SUR TILLE
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis

AL24013607

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

ALEXANDRA BOULLE

SASU au capital de 100 €
Siège Social
50 rue Gilbert Cesbron
75017 PARIS 17
912163326 RCS de PARIS

L'associé unique, en date du 05/02/2024, a décidé de transférer le siège social au 176 Le Saulois 58440 LA CELLE SUR LOIRE et d'effectuer les modifications suivantes au 05/02/2024 : - La transformation de Société par Actions Simplifiée à associé Unique à Société A Responsabilité Limitée unipersonnelle - Le transfert de siège social du 50 rue Gilbert Cesbron, 75017 Paris au 176 Le Saulois, 58440 Le Celle sur Loire - La modification de l'objet social qui passe des activités d'apporteurs d'affaires, achats et revente de mobilier à l'activité d'architecte d'intérieur, de décoration, de conseil en aménagement d'intérieurs et organisation d'espaces. Présidence : Alexandra BOULLE 176 Le Saulois 58440 LA CELLE SUR LOIRE Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24013508

Vincent KOUKOYAN
299, av. de Saint-Antoine
13015 Marseille

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ZADIG 2014

SARL au capital de 10 000 €
Siège social
57 AV DE VERDUN
58300 Decize
807 500 400 RCS de Nevers

L'AGE du 22/04/2024 a décidé de transférer le siège social ALLEE MARCEL MERLE LIEU DIT LES HALLES STADE NAUTIQUE 58300 Decize, à compter du 01/05/2024. Mention au RCS de Nevers

AL24013546

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

VALENJE

au capital de 30 000 euros
Sise 18 route de Champvert
58300 DECIZE
RCS NEVERS 919 448 043

Lors de l'AGE en date du 19 mars 2024, statuant dans les conditions prévues par la Loi, il a été décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme : La société, précédemment sous forme de société à responsabilité limitée, a adopté celle de société par actions simplifiée
Ont été nommés : La société CORVAHIE,SAS au capital de 30000 euros sise 10 Rue des Fauvette 03110 ESPINASSE VOZELLE- RCS CUSSET 978 109 239
Mention sera portée au RCS NEVERS

AL24013549

FIDAL
AVOCATS
23 rue Hubert Curien
87000 LIMOGES

MODIFICATION DU CAPITAL

SCATERING USON PLUS

SASU au capital de 50 000 €
Siège social
5 rue Denis Papin
Parc d'activités
58640 VARENNES VAUZELLES
831 209 820 RCS NEVERS

Suivant décisions du 4 mars 2024, l'associée unique a : augmenté le capital social d'un montant de 300 000 €, pour le porter de 50 000 € à 350 000 € ; réduit le capital social d'un montant de 300 000 € : à hauteur de 220 214,73 € motivée par les pertes et à hauteur de 79 785,27 € non motivée par les pertes. Le capital social est fixé à 50 000 €. Suivant décisions du 19 avril 2024, le Président a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital social.

AL24013550

NOMINATION D'ASSOCIÉS

SCI JOST COURCELLES

SCI au capital de 396,37 €
Siège social
30 RUE DE LA CROIX SAINT ETIENNE
58180 Marzy
418 531 356 RCS de Nevers

L'AGE du 08/04/2024 a nommé associés M SAUNIER Jean Louis et Mme BOTTI Danièle, demeurant 30 rue de la Croix Saint Etienne 58180 Marzy en remplacement de M. HAUT-COEUR SAUNIER Jean et de Mme HAUT-COEUR SAUNIER Emma Mention au RCS de Nevers.

AL24013552

NOMINATION D'ASSOCIÉS

SCI NATION CHARONNE

SCI au capital de 396,37 €
Siège social
30 RUE DE LA CROIX SAINT ETIENNE
58180 Marzy
418 531 752 RCS de Nevers

L'AGE du 08/04/2024 a nommé associés M SAUNIER Jean Louis et Mme BOTTI Danièle, demeurant 30 rue de la Croix Saint Etienne 58180 Marzy en remplacement de M. HAUT-COEUR SAUNIER Jean et de Mme HAUT-COEUR SAUNIER Emma Mention au RCS de Nevers.

AL24013553

MODIFICATIONS DES STATUTS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASTEUR

Société civile immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social
10 avenue du Général Cheutin
58130 GUERIGNY
349 707 315 RCS NEVERS

Le 21.03.2024, l'associé unique a décidé :
- transfert du siège social : 17 avenue du Général Cheutin à compter de ce jour
- nomination d'un gérant : Monsieur François DURAT demeurant 17 avenue du Général Cheutin 58130 GUERIGNY
Pour avis.

AL24013577

MODIFICATIONS DES STATUTS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA ZONE D'ACTIVITE DE VILLEMENANT

Société civile immobilière
au capital de 8 384,70 euros
Siège social
10 avenue du Général Cheutin
58130 GUERIGNY
349 612 580 RCS NEVERS

Le 21.03.2024, l'associé unique a décidé :
- transfert du siège social au 17 avenue du Général Cheutin à compter du même jour
- nomination d'un gérant : Monsieur François DURAT demeurant 17 avenue du Général CHEUTIN 58130 GUERIGNY
Pour avis.

AL24013578

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BAR DU COMMERCE

SAS au capital de 100 €
Siège social
5 RUE DU COMMANDANT BLIN
58290 Moulins Engilbert
987 382 595 RCS de Nevers

L'AGE du 17/04/2024 a nommé président M. CHRISMENT GERARD, demeurant 5 rue Gaston Blin 58290 Moulins Engilbert en remplacement de Mme GUILLOT SYLVIA. Mention au RCS de Nevers.

AL24013581

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BOIS FORESTS SYLVICULTURE

SARL au capital de 7622.42 €
Siège social
27 ROUTE D'AUXERRE
58500 CLAMECY
414 281 782 RCS NEVERS

Suivant procès-verbal en date du 07 11 23 l'AGE a pris acte du transfert du siège social à la Ferme les Barlets 58500 Pousseaux et de la nomination de M. Geoffroy Fourrier demeurant 8 place de la Visitation 49100 Angers en qualité de cogérant.Mentions au RCS de Nevers.

AL24013582

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

La société L'AMI VILLAGE, SAS au capital de 100 € ; Siège social : 8, rue des Ecoles (58150) TRACY SUR LOIRE, RCS NEVERS N° 904 590 759 a pris acte de la démission à compter du 31/03/2024 de Mme Elodie DUROT de son mandat de directrice générale qui n'est pas remplacé.
Pour avis : Arnaud DOISNE, Président.

AL24013588

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ADCF

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 6 rue du Commerce
58330 ST SUALGE
977866573 RCS NEVERS

Le 06.03.2024, l'AGE a décidé : démission du Directeur général
Mention caduque : Monsieur Cédric FERRARI, Directeur général demeurant Les Fosses - 58130 Vaux d'Amognes
Pour avis.

AL24013604

MODIFICATIONS DIVERSES

SCEA DES LOUONNES

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital social de 525 000 Euros
Siège social : Paroy – 58500 OISY
RCS NEVERS – N° 792 481 673

Suivant délibération d'AGE du 23 avril 2024, les associés ont agréé à effet du même jour :
- la nomination en qualité de co-gérante de Mme Brigitte PICQ, demeurant à Paroy – 58500 OISY
- l'augmentation du capital social de 150 000 Euros par incorporation de créances pour le porter à 675 000 Euros.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL24013605

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte reçu par Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire àCORBIGNY (58800), le 25 avril 2024, il a été constaté :
1° La résiliation de location gérance consentie le02/02/2023 suivie d'un avenant du 13/02/2023 par la commune de GUIPY ayant son siège à GUIPY (58420), Le Bourg, n° INSEE215801325 à Mr PINTO Paulo né le 02/12/1970 - RCS de Nevers 878 107 978, demeurant à GUIPY (58420), 27, rue Saint Jacques de Compostelle à compter du 25/04/2024 sans indemnité.
2° La location gérance par la commune de GUIPY (58420), susnommée à Mme Ana Maria NOGUEIRA MARQUES, épouse PINTO (née le 16/07/1973) demeurant à GUIPY (58420), 27, rue Saint Jacques de Compostelle,
D'un fonds de commerce de débit de boissons, bimbeloterie,confiserie, carterie, restauration rapide, dépôt de pains et point chaud pour cuisson du pain, alimentation, dépôt de gaz, tabac, plats à emporter et tous articles s'y rapprochant, exploité à GUIPY(58420), sous le nom « UN COIN DE CAMPAGNE » à compter de l'inscription du locataire gérant au RCS de Nevers, pour une durée de TROIS (3) ans,renouvelable par tacite reconduction.

AL24013579

Notaires

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à NEVERS, 3, rue Henri Barbusse, le 16 avril 2024, enregistré le 24 avril 2024 dossier 2024 00007781 Référence 5804P01 2024 N 00225.
La société dénommée LA MARÉE, Société par actions simplifiée au capital de 4000 EUROS, ayant son siège social à NEVERS (58000), 8, rue des Boucheries, identifiée au SIREN sous le numéro 850701236 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
A vendu à :
La société dénommée LA CANTINE IDEALE, Société par actions simplifiée au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à PARIS (75012), 79, rue de Wattignies, identifiée au SIREN sous le numéro 915364749 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS.
Un fonds de commerce de BAR BRASSERIE SNACK, exploité à NEVERS (58000), 8 rue des Boucheries.
Moyennant le prix de : QUARANTE-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (48 360,00 €) en ce compris le stock pour la somme forfaitaire de MILLE EUROS (1 000,00 €).
Ce prix s'applique, savoir :
Aux éléments incorporels (fonds de commerce et licence IV) : VINGT TROIS MILLE QUATRE CENT SOIXANTE EUROS (23 460,00 €)
Aux éléments corporels (dont stock 1 000,00 €) pour : VINGT QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS (24 900,00 €).
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office Notarial de Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour avis unique

AL24013596

Notaires

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à NEVERS, 3, rue Henri Barbusse, le 19 avril 2024, enregistré le 24 avril 2024 dossier 2024 00007782 Référence 5804P01 2024 N 00224
Monsieur Thierry Antoine Noël BESSON, demeurant à NEVERS (58000), 4, rue Antoine Desforges, époux de Madame Jocelyne Eliane Solange GOBY,
A vendu à :
La société dénommée LE PETIT FRAIS, SARL au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à NEVERS (58000), 11B rue Faidherbe, identifiée au SIREN sous le numéro 925215410 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Un fonds de commerce de LE PETIT FRAIS DE FAIDHERBE, exploité à NEVERS (58000), 11 B Rue Faidherbe.
Moyennant le prix de : TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €).
Ce prix s'applique, savoir :
Aux éléments incorporels pour TROIS MILLE EUROS (3 000,00 €).
Aux éléments corporels pour VINGT SEPT MILLE EUROS (27 000,00 €).
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office Notarial de Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3 rue henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour avis unique.

AL24013597

// DIVERS

Etude de Maître Thibaut MARIE
Notaire à NEVERS (58000)
1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Gilbert Maurice DAGUIN, Retraité, et Madame Odile Françoise Michèle TISSIER, Retraitée, demeurant ensemble à NEVERS (58000) 39 rue de Marzy.
Monsieur est né à NEVERS (58000) le 25 janvier 1953,
Madame est née à NEVERS (58000) le 31 août 1953.
Mariés à la mairie de NEVERS (58000) le 22 mai 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Thibaut MARIE.
Date de l'acte : 12 avril 2024.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
POUR AVIS ET MENTION
Maître Thibaut MARIE,Notaire

AL24013521

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 21 octobre 2000, Madame Solange Anne JAMET veuve et non remariée de Monsieur Charilaos KONSTANTINIDIS ayant demeuré à VARENNES-VAUZELLES (58640), 2, route du Bois Sabot, née à LANGERON (58240), le 22 octobre 1922 et décédée à VARENNES-VAUZELLES (58640), le 29 septembre 2023 a institué un légataire universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Inès HENNO, notaire à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58240), 34 avenue du Général de Gaulle est chargé du règlement de la succession le 25 avril 2024 dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 25 avril 2024.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Inès HENNO. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013572

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me KOWAL, notaire à CORBIGNY (58800),22 avenue du champ de foire, le 23/04/2024, M GUYON Eddy Pierre Alain, chauffeur SPL, et Mme Lynn Elizabeth SIMLER,manager de vente, demeurant ensemble à CERVON (58800), 6Route du Fourneau - Cuzy, mariés à CERVON (58800) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts le 02/03/2024, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier à Me KOWAL, notaire à CORBIGNY.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auTribunal Judiciaire.
Pour avis et mention.
Me Sophie KOWAL, notaire.

AL24013590

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution, ou location tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Verneuil (58) 1 ha 26 a 85 ca 'DOMAINE SEGUIN' : A-1180
Cmne de Tracy-sur-Loire (58) 26 a 29 ca 'LA COTE' : B-0330 - 'LES VALLEES' : B-0962-0992 - 'LES VALLEES DE VILMOY': C-0431 - 'LES RECHINES CAILLOTTES' : C-0470-0531
Cmne de Dun-sur-Grandry (58) 1 ha 51 a 40 ca 'ENTREDOURY' : ZI-0003
Cmne de Béard (58) 3 ha 87 a 12 ca 'OUCHE CHAMEAT' : B-0018-0281 - 'LES GANCHES' : B-0046
Cmne de Livry (58) 8 ha 06 a 97 ca 'LA PERSONNERIE' : ZB-0003-0004-0005-0006 - 'LES PARTERRES' : ZI-0009
Cmne de Monceaux-le-Comte (58) 73 a 89 ca 'LA CROIX ROUGE' : AB-0030*
Cmne de Cervon (58) 78 a 10 ca 'LES EGAUX' : AI-0065
Cmne de Cercy-la-Tour (58) 2 ha 14 a 60 ca 'GRANDS PRÉS DE L ALENE' : E-0230
Cmne de Magny-Cours (58) 27 a 30 ca ' LE DARLOT' : A-0459-0463
Cmne de Onlay (58)
Biens loués sur partie
37 ha 68 a 24 ca '
LES CHETIFS GARAS' : A-0021-0022 - 'LES GRANDS CHAMPS' : A-0188-0189 - 'CHATEAU DE LEVAULT' : A-0107*-0108*-0109-0110 - 'LES TERRES EXCOMMUNIEES' : D-0393 - 'LA PRAIRIE' : D-0028-0029-0030* - 'PRE DE LA RIVIERE' : D-0020 - 'LES GRANDS RATOIS' : D-0050
Et, par extension
Cmne de Préporché (58) 13 ha 14 a 10 ca 'CHAMPS DE LICHARD' : ZB-0036* - 'CHAMP LASSETTE' : ZK-0023 - 'LES GOURGOLLES' : ZL-0016 - 'BOIS DES CHARMES': ZL-0116-0118 - 'LES GOUTTES' : ZL-0056 - 'LA PICHEROTTE' : ZM-0040 - 'SUR LES PREILLES' : ZN-0094 - 'SOUS LE BOIS' : ZO-0147* - 'LA CORVAS' : ZO-0270 - 'PIERRE COUTIN' : ZO-0072 - 'LES POMMERAS' : ZP-0030
Cmne de Villapourçon (58) 1 ha 90 a 32 ca 'BOIS DE LA BROSSE' : A-0061
Cmne de Maux (58) 15 ha 18 a 40 ca 'LES TOULES' : B-0141-0142 - 'MONT' : B-0405-0406-0407 - 'LA VIGNE' : B-0408
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de Chevannes-Changy (58) 3 ha 00 a 00 ca 'LE CHAMP DE LA VIGNE' : A-0119
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/05/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013591

Regardez-nous sur YouTube

ANNONCES LÉGALES
Vos annonces légales au meilleur prix
Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.
www.agribourgogne.fr

ANNONCES LÉGALES

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI P.C.W
Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social
9 avenue du 8 mai
58140 LORMES
Siège de la liquidation
13 rue du 8 septembre
58800 CERVON
RCS NEVERS 502 086 630

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2024,l'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les formalités de clôture de liquidation seront effectuées auprès du greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le liquidateur

AL24013511

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DE CHARRY
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 191.933,31 €
Siège social : « Charry »
58330 BONA
R.C.S. NEVERS 402 951 321

Le 01/12/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Monsieur Olivier BLOT, et Monsieur Fabrice BLOT demeurant Charry 58330 BONA a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé Charry 58330 BONA.
Pour avis.

AL24013512

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EISDEN
Société civile
au capital de 96 300 euros
Siège social : 13 RUE VOLTAIRE
VERNUCHE
58640 VARENNES VAUZELLES
441 872 546 RCS NEVERS

Le 23/04/24, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24013525

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE NIVERNAISE DE CONSTRUCTION COUVERTURE ET RENOVATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
Pinay
58320 PARIGNY LES VAUX
Siège de la liquidation
Pinay
58320 PARIGNY LES VAUX
RCS NEVERS 391 465 390

Le 31.01.2024, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31.01.2024. La société sera radiée au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL24013568

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GB PHARMA
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 20 000 €
Siège social : Rue de Verdun - 58640 VARENNES-VAUZELLES
538 460 478 RCS NEVERS

Mme Ghislaine BARRIERE dt à NEVERS (58) - 35, rue Paul Bert, Associée Unique et liquidateur, a, par décisions du 26/04/2024, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24013593

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT PEREUSE du 15 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS DES JONQUILLES
Siège : 41 route des Fontaines, 58110 SAINT PEREUSE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 9 000 euros
Objet : la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques, la production agricole, les travaux agricoles et la location de matériel
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Cédric BERNIER, demeurant 35 route des Fontaines, 58110 SAINT PEREUSE
Directeur général : Mme Alexandra BERNIER, demeurant 39 route des Fontaines, 58110 SAINT PEREUSE
POUR AVIS, le Président

AL24013489

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS du 18 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS ROY SOLEIL
Siège : Le Crot Ravard, 58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 7 000 euros
Objet : production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. Sébastien ROY, demeurant Le Crot Ravard, 58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
POUR AVIS, le Président

AL24013495

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/04/2024, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : LES TERRES EQUESTRES
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, l'échange, la propriété, l'administration, et l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition gratuite de tout associé, de tous biens mobiliers et immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de tous biens mobiliers et de de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : 94/96 ROUTE DE MOULINS 58390 DORNES.
Au capital de : 1 000 €. Mode de cession de parts sociales : Toute cession de parts sociales, à titre gratuit ou onéreux, est soumise à l'agrément de tous les associés, y compris les cessions entre associés, conjoints, partenaires pacsés, ascendants et descendants.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Gérance : Mme DECONDE LE BUTOR HELOISE demeurant 325 RUE BUFFON 06110 LE CANNET, Mme DECONDE LE BUTOR ELISABETH demeurant CHEMIN DE ST MARC 06130 GRASSE.

AL24013510

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATILLON EN BAZOIS du 22/04/24 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JORASA
Siège social : Rue du Canal, 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Objet social : Toutes activités de restauration rapide, pizza, snack et de bar, exploitation d'une licence 4.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 900 euros
Gérance : Monsieur Johannes BAHL et Madame Marie BAHL, née HEYMANN demeurant ensemble 9 Route du Taillis – 58110 ROUY, Madame Raphaëlle TAESCH demeurant 5 Rue des Prairies – 58110 MONTAPAS.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24013523

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAU CHINON VILLE du 24/04/24 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : À la pointe de mes ciseaux
Siège social : 23 boulevard de la république, 58120 CHATEAU CHINON VILLE
Objet social : Toute activité de coiffeur mixte et barbier et la vente de produits et accessoires s'y rapportant.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros en numéraire
Gérance : Madame Aline DETRET, demeurant 5 Rue du Poirier Vert 58120 CORANCY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24013537

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 01/05/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination :
DESIGNCONCEPTAGENCEMENT
Nom Commercial : DESIGNCONCEPTAGENCEMENT
Siège Social : RN 151 la tuilerie 58400 NARCY
Capital : 500 €
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Courtage en conception et réalisation de travaux, réparation, rénovation, décoration, agencement, construction, extension, L'activité de donneur d'ordres aux professionnels, apporteur d'affaires ; L'accompagnement, l'assistance et le suivi de travaux ; L'étude et la conception de projets ; La passation de marchés de travaux avec un maître d'ouvrage ou avec des sous-traitants, passation de contrats de louage d'ouvrage Toute activité de Conseil et démarche commerciales sur les métiers du bâtiment, de l'habitat et des énergies, Toute activité de négoce se rapportant directement ou indirectement à l'objet social pré-cité. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus
Durée : 99 ans
Président : M. BOUDIN SEBASTIEN RN 151 la tuilerie 58400 NARCY
Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24013551

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : N-CYBEREXPERTISE
Sigle : N-CE
Objet social : La société a pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger :• La prestation de services en cybersécurité, audit et conseil en sécurité des systèmes d'information ;• La prestation de responsable de la sécurité des systèmes d'information à temps partiel ;• La formation dans les domaines de la cybersécurité.Et plus généralement, toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Siège social : 6 Lotissement la tuilerie des Blots, 58390 DORNES
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS
Président : Monsieur DOLISY Nicolas, demeurant 6 Lotissement la tuilerie des Blots, 58390 DORNES
Admission aux assemblées et droits de votes : L'actionnaire unique vote les décisions ordinaires ou extraordinaires de manière unilatérale lors d'une assemblée générale.

AL24013562

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/03/2024, il a été constitué une SCEA présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE FERME DU DEFANT
Objet social : Entreprise agricole. Siège social : 5 Chemin du Devant Lieu-dit Pommereau 58230 MOUX EN MORVAN.
Au capital de : 2 000 €.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Gérance : M. COENEN François demeurant 5 Rue du Hautmont 59830 COBRIEUX.

AL24013564

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 05/04/2024, il a été constitué une EURL dénommée MORVAN 58
Objet social : Restauration et commerce de détail
Siège social : 4 route des iles 58120 CHAUMARD
Capital : 100 euros
Gérance : Zoltan HORVAT demeurant 14 Route départementale, 58800 EPIRY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL24013567

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU DIRECTEUR GENERAL

LABEL ENSEIGNES
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 143, rue Alsace Lorraine,
89100 SENS
484 335 757 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 05/04/2024, il résulte que Mme Sandrine OCWIEJA, demeurant 6 Rue de la Procession 89340 CHAMPIGNY a été nommée en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Franck SOREL, démissionnaire. POUR AVIS -Le Président

AL24013250

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI LAVERGNE SENS
Société civile immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social
9, rue de l'Ancienne Gare
89100 NAILLY
316 917 095 RCS SENS

Par AG du 21/03/2024, les associés ont décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Mme Michèle LAVERGNE, co gérante décédée le 04/02/2024, la société étant gérée et administrée depuis cette date par les deux co gérants restant en la personne de Mr Jean Michel LAVERGNE et de Mme Christine LAVERGNE, demeurant ensemble au 9, rue de l'Ancienne Gare, 89100 NAILLY.
Mention est faite au RCS de SENS.
Pour avis : La gérance

AL24013522

Annonces légales
03 80 78 90 42

S.J.B.
Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ORTHO MEDICA
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social
Boulevard de Verdun
Zac Saint Siméon
Centre Commercial Intermarché
89000 AUXERRE
479 853 442 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 3 AVRIL 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du Boulevard de Verdun - Zac Saint Siméon - Centre Commercial Intermarché - 89000 AUXERRE au 1 Hameau Gogot – 89240 DIGES, à compter du 3 avril 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24013555

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JFR-INVEST
SAS au capital de 25 000€
Siège social
ECO-PARC
41 rue du 19 mars 1962
89100 SENS
807545819 RCS SENS.

L'AGE du 15/7/22 a transféré le siège social du ECO-PARC 41 rue du 19 mars 1962 89100 SENS au 51 rue d'Alep 38080 L'ISLE D'ABEAU à compter du 1/4/22 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24013580

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCEA MORIZOT
Société civile
au capital de 461 000 €
Siège social
9 rue des Fossés
89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
839 086 808 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2024 a décidé :- D'augmenter le capital social de 951 000 € ce qui le porte à 1 412 000 €,- De nommer aux fonctions de gérant M. Rémi MORIZOT, demeurant à ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON (89160), 6 rue des Fossés.
Pour avis, la gérance.

AL24013589

AVIS DE MODIFICATIONS

SCEA FERME DES ROBICHONS
Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : Les Robichons –
89170 SAINT MARTIN DES CHAMPS
881 309 033 RCS AUXERRE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2024, la collectivité des associés a nommé Mme Bénédicte CODRON épouse CHARPENTIER, demeurant à SCEAUX (92330), 11 avenue Lulli, aux fonctions de gérante pour une durée non limitée, en remplacement de Mme Christiane CODRON, démissionnaire.
Ces modifications prennent effet le 29 mars 2024.
La gérance

AL24013600

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

sur les communes de Dyé et de Vézannes
Par arrêté préfectoral n° PREF-SAP-PIE-BE-2024-0143 du 27mars 2024, une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant l'acquisition par SNCF Réseau de parcelles nécessaires au projet de travaux pour la sécurisation de la ligne grande vitesse PARIS-LYON, par la création d'un fossé et le déplacement d'une clôture, sur le territoire des communes de DYÉ et de VÉZANNES, d'une durée de 18 jours, est prescrite du lundi 29 avril 2024 à 9 heures au jeudi 16 mai 2024 à 16heures.
Pendant toute la durée de l'enquête conjointe, soit du lundi29 avril 2024 au jeudi 16 mai 2024 inclus, un dossier relatif à cette enquête sera déposé auprès des mairies de DYÉ et de VÉZANNES. Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement des observations sur l'utilité publique du projet et sur son emprise, sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux des mairies de DYÉ et de VÉZANNES ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie,13 Grande Rue 89700 VÉZANNES (siège de l'enquête) ou par voie électronique à l'adresse suivante :
pref-sncf-dye-vezannes@yonne.gouv.fr
Sont désignés, M. José JACQUEMAIN, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Bernard MAGNET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le Tribunal administratif de Dijon.
M. José JACQUEMAIN se tiendra à la disposition du public en mairie de VÉZANNES (89700) 13 Grande Rue :
le lundi 29 avril 2024 de 14 heures à 16 heures,
le jeudi 16 mai 2024 de 14 heures à 16 heures.
Est désignée en qualité de pilote d'opérations : Mme Elisabeth LOYER - Campus RIMBAUD - 10 rue Camille MOKE - CS80001 - 93212 SAINT-DENIS- Tél : 06.29.61.63.99 - mail :elisabeth.loyer@reseau.sncf.fr
L'avis d'ouverture d'enquête et le dossier d'enquête sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Yonne (www.yonne.gouv.fr - rubrique actions de l'Etat -environnement - déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques).
Dans un délai de trente jours, le commissaire enquêteur transmettra à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement - Place de la préfecture - 89016 AUXERRE CEDEX, son rapport, ses conclusions motivées, le dossier d'enquête et le registre d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Dijon.
Le commissaire enquêteur donne son avis sur l'emprise des ouvrages projetés dans le cadre de l'enquête parcellaire et dresse le procès-verbal de l'opération. Ces opérations doivent être terminées dans un délai de trente jours maximum.
Au terme de la procédure, une déclaration d'utilité publique ou un refus pourront être adoptés par arrêté préfectoral. La cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet pourra être sollicitée auprès de la Préfecture de l'Yonne.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public pendant le délai d'un an, en mairie de VÉZANNES, à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Yonne.

AL24013137

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques,
le Mardi 11 juin 2024 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UN IMMEUBLE à SENS (89100)
7 place de la Gare
de 475,20 m² environ (hors Loi Carrez). **A usage commercial de café-restaurant et partie habitation.** Comprenant au sous-sol : garage avec accès par la cour, chaufferie, cave, au rez-de-chaussée : bar, salle de restauration, dégagement arrière, cuisine, réserve, toilettes du public, au 1er étage : palier, toilettes palières, pièce d'eau, 2 circulations, 12 chambres (dont une inaccessible), toilettes communes, au 2nd étage : 2 greniers, 3 chambres, couloir. Partie habitation : entrée, 4 pièces, salle de bain.
OCCUPÉ au 09 septembre 2022 (à la connaissance du poursuivant).
Sur un terrain de 07 ares 16 centiares.
MISE A PRIX : 75.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/01381, à **Maître Karym FELLAH,** de la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,** Avocat à SENS (89), 9 boulevard Maupéou,
Tél. : 03 86 65 60 85 - Sur **« www.avoventes.fr »**
VISITE sur place le Mardi 04 juin 2024 de 9 H 00 à 10 H 00

AL24013519

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, **le Vendredi 21 juin 2024 à 14 H 00**
au Palais de Justice d'AUXERRE (89), 1 place du Palais de Justice
UN IMMEUBLE à SENNEVOY-LE-BAS (89160)
2 rue du Loge
de 103 m² environ. Consistant en une maison d'habitation comprenant
au rez-de-chaussée : séjour, débarras, cuisine, salle d'eau avec w.-c., dégagement,
au 1er étage : palier, 3 chambres, w.-c., au 2nd étage : grenier.
Avec un garage et 2 appentis. Sur un **terrain d'un total de 14 a 77 ca**
(dont 2 parcelles de terre de 12 a 06 ca).
Occupé au 23 octobre 2023 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 40.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00032, à **Maître Isabelle GODARD,** Avocate à AUXERRE (89), membre
de la SCP d'Avocats REGNIER – SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,
2 rue Faidherbe, **Tél. : 03 86 65 60 85.** Sur **« www.avoventes.fr »**
VISITE sur place le Lundi 10 juin 2024 de 11 H 00 à 12 H 00

AL24013587

// DIVERS

COOPERATIVE GERMINAL
Société Anonyme
Coopérative de Consommation
à capital variable
Siège social
22 Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
307 019 091 RCS AUXERRE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le 24 mai 2024 à 13 heures, au siège social, 22 Rue de Preuilly 89000 AUXERRE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
ORDRE DU JOUR
- Rapport de gestion et de gouvernement d'entreprise établis par le Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225- 38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Examen du mandat des Commissaires aux comptes,
- Nomination des réviseurs coopératifs titulaire et suppléant,
- Renouvellement et remplacement de mandats d'administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom au plus tard le jour de la convocation de l'Assemblée Générale.
Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.
Les actionnaires qui désirent voter par correspondance peuvent se procurer au siège social le formulaire de vote et ses annexes. La demande doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée.
Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les f01mulaires dûment remplis parvenus à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration

AL24013520

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 juillet 2009,Madame Denise Lucienne ARNOLD, en son vivant retraitée, demeurant à CHARNYOREE DE PUISAYE (89120) 45 route de la Mothe.Née à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), le 8 janvier 1940.Veuve de Monsieur Jean-Claude Daniel BUSSON et non remariée.Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.Résidente au sens de la réglementation fiscale.Décédée à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120) (FRANCE), le 1er novembre2023.A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître GAUME Ludivine,Notaire soussigné de l'Etude sise à COURTENAY (Loiret), 13, rue du mail , le 15 février2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Ludivine GAUME, notaire à COURTENAY (45320) 13 rue du mail, référence CRPCEN : 45064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013545

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 février 2007,Madame Madeleine BENOIST-ALLÈS, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Georges Henri GUIDOR, , demeurant à MAILLOT (89100) 6 rue du Stade.Née à DIJON (21000), le 8 mai 1921.Décédée à SENS (89100) (FRANCE) le 13 décembre 2023.A consenti un legs universel.Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT ,soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD,Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le12 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS(89100) 28 avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, à savoir le 18 avril2024.En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013569

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms : **Santiago MARTIN - Claudette MEUNIER**
Domicile : AUXERRE (89000), 4, Rue du Château d'Eau JONCHES
Date et lieu de mariage : 02 février 1980 à MONTIGNY LA RESLE (89230)
Régime matrimonial avant modification : régime légal de la communauté réduite aux acquêts
Modification du régime matrimonial opérée : régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant .
Notaire rédacteur : Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY
Date de l'acte : 16 avril 2024.
Election de domicilie pour les oppositions : par lettre recommandée avec AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Laurent TOPIN

AL24013594

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : L'ETOILE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 51 GRANDE RUE, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.
528793292 RCS de Sens.
Aux termes AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) en date du 30 novembre 2023, Les associés la dissolution anticipée de la société

ANNONCES LÉGALES

à compter du 30 novembre 2023. Monsieur Amar MAKHOUT, demeurant 2 RUE ARMAND MEFFRE 89120 Charny Orée de Puisaye a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

AL24013514

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI MAYA.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 130000 euros.
Siège social : 25 Rue GRAND RUE, 89000 PERRIGNY.
814798229 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 31 octobre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2023. Madame Karine GANGAND, demeurant 25 Grande rue 89000 Perrigny a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

AL24013565

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

ETERNEL DÉCORATION

SASU en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue Camille dormois
89700 TONNERRE
892 004 126 RCS AUXERRE

Par décision du 26/04/2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Hafize DILEK demeurant 1 rue des violettes, 68490 OTTMARSHEIM, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 26/04/2024.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

AL24013592

AVIS DE DISSOLUTION

RATHERY

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 7 607.21 euros
Siège social : 6 Rue du Moulin -
89480 Coulanges sur Yonne
317 610 968 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 9 Avril 2024, la société **AMBULANCE DU SEREIN**, Société par actions simplifiée, au capital de 2 489 370,00 euros, dont le siège social est situé 22 bis Route de Paris - 89200 AVALLON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, sous le numéro 531 025 419, a, en sa qualité d'associée unique de la SARL RATHERY, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 1er janvier 2024. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SARL RATHERY peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'AUXERRE.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Monsieur Romain RENARD et de monsieur Christian RATHERY, gérants.

AL24013598

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 avril 2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « KatClean Débarras »
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 1 000 €uros
Siège social : 2 rue du Sentier de Glace à FESTIGNY 89480
Objet social :
La société a pour objet en France et à l'étranger :
Le nettoyage et débarras de maisons, d'appartements, de locaux commerciaux et tous autres locaux à destination des particuliers et des entreprises. Débarras et déblaiement de terrains dans le cadre de règlement de succession, déménagement, ou pour toute autre cause. Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires ou connexe.
Début d'activité : 01 mai 2024
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Présidence : HOERTER Kathleen, demeurant 2 rue du Sentier de Glace à FESTIGNY 89480
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés d'AUXERRE.
La Présidente

AL24013530

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROSOY du 23/03/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : WARD R.E.G.. Siège social : 10 Chemin de Dixmont, 89100 ROSOY. Objet social : Acquisition de biens immeubles et location meublée non professionnelle, ainsi que toute activité connexe. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 €. Gérance : Robert WARDLEY, demeurant 3 Impasse Naboulet, 75017 PARIS. Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis -La Gérance

AL24013449

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 mars 2024, à SAINTS EN PUISAYE.
Dénomination : ALLIANCE PISCINE AUXERRE.
Forme : EURL.
Siège social : ZA LA MANCHARDE, 89520 Saints en Puisaye.
Objet : - Vente, Installation, rénovation et entretien des piscines tous types, vente d'accessoires, d'équipements de produits d'entretien de piscine, vente de mobiliers et accessoires d'extérieur, bain nordique, spa et sauna, créations et pose d'accessoires de piscine - Maçonnerie, revêtement sols et murs, entretien extérieur, terrassement, aménagement extérieur. - Vente Contrats de maintenance.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 4000 euros
Gérant : Monsieur Alexandre BRABANT, demeurant 31 Les robineaux de la malrue, 89520 Saints en Puisaye
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis. Le gérant

AL24013513

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 mars 2024, à CHESLEY.
Dénomination : SAS LCP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : centre commerciale Auchan Route de Dijon, 89700 Chesley.
Objet : La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter présentées dans des conditionnements jetables ; La vente peut être dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles. La restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison. La vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcools, conformément à la législation en vigueur.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 2000 euros
Cession d'actions et agrément : Les cessions entre associés sont libres, toute autres mutations est soumise à un agrément à la majorité des 3/4 des associés..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Johnny BENARD 23 rue de l'Orme Grappin 10210 Chesley.La société sera immatriculée au RCS de Troyes.
Pour avis.Le président

AL24013536

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/04/2024 à Auxerre, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : JOKER COMPANY INVEST
Siège : 2 rue Romain Rolland, 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que toute opération d'acquisition, et toute opération commerciale se rattachant à l'objet social,La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Alexandre VANDENPLAS, demeurant 2 rue Romain Rolland 89000 AUXERRE
Directeurs généraux :
Madame Béatrice VANDENPLAS, demeurant 16 rue Gérot Appt 112 89000 AUXERRE
Madame Joanne MARIAYE, demeurant 2 rue Romain Rolland 89000 AUXERRE
Monsieur Maxence VANDENPLAS, demeurant 2 rue Romain Rolland 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
POUR AVIS Le Président

AL24013547

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 avril 2024, à Auxerre.
Dénomination : ALPHA AISSANI.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 5 rue louis renault, 89000 Auxerre.
Objet : - L'acquisition d'un ou plusieurs immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement desdits immeubles et de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 7000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessible au profit des associés..
Gérant : Monsieur Kamel AISSANI, demeurant 5 Rue Louis Renault, 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.le gérant

AL24013559

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 avril 2024, à GRON.
Dénomination : SCI VILLADIER.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 9 Grande Rue, 89100 GRON.
Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés.
Pour être opposable à la Société, elle doit lui être signifiée par lettre recommandée ou être acceptée par elle par courrier remis en main propre.
Pour être opposable aux tiers, elle doit en outre avoir été déposée au greffe, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Lorsque deux époux sont simultanément membres de la Société, les cessions faites par l'un d'eux à l'autre doivent, pour être valables, résulter d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant, en application des dispositions de l'article 1861 du Code civil.
Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire, à la majorité des trois quarts des droits de vote représentant le capital social..
Gérant : Monsieur Sébastien VILLADIER, demeurant 9 Grande Rue, 89100 GRON Gérant : Madame ÉMILIE VILLADIER, née REGAUDIE, demeurant 9 Grande Rue, 89100 GRON.
La société sera immatriculée au RCS de SENS.
Pour avis. La gérance

AL24013560

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 avril 2024
Dénomination : INGOLD IMO.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 39 rue Rouget de Lisle, 89000 Auxerre.
Objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers. La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation de tous biens mobiliers ou immobiliers, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, de manière exceptionnel la vente de ses actifs immobiliers. La mise à disposition de ses actifs immobiliers au profit des associés.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Gérant : Madame Dominique INGOLD, demeurant 39 rue Rouget de Lisle, 89000 Auxerre
Gérant : Monsieur Romuald INGOLD, demeurant 39 rue Rouget de Lisle, 89000 Auxerre
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL24013561

ANNONCES LÉGALES

Vos annonces légales au meilleur prix

Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.

www.agribourgogne.fr

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ Réussir Bovins viande
☐ Réussir La chèvre
☐ Réussir Volailles
☐ Réussir Pâtre
☐ Réussir Porc
☐ Réussir Grandes Cultures
☐ Réussir Fruits & Légumes
☐ Réussir Lait
☐ Réussir Vigne
☐ Réussir Bio numérique